

Madame LELOUP  
Directrice académique des services de  
l'Éducation nationale de l'Essonne

Boulevard de France  
91012 Evry cedex

Evry, le 12 FEV. 2013

Madame la Directrice académique,

J'ai été saisi par la communauté éducative du collège Blaise Pascal de Massy concernant l'insuffisance de la dotation horaire globale (DHG) attribuée à l'établissement pour l'année scolaire 2013-2014.

Comme vous le savez, le collège Blaise Pascal accueille des élèves issus de milieux fragilisés rendant ainsi indispensable la stabilité et la cohésion de l'équipe enseignante et de l'offre pédagogique. Cet établissement a déjà eu à souffrir de la suppression de son poste de principal adjoint depuis 2010 et l'assouplissement de la carte scolaire a accentué l'orientation de nombreux élèves vers les autres collèges de Massy.

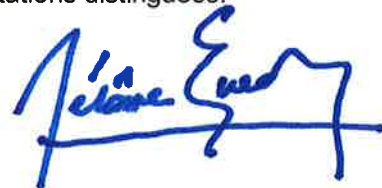
Nos services doivent d'ailleurs se rencontrer d'ici la fin du mois afin d'évoquer, notamment, la cohérence de la sectorisation sur la ville et anticiper les effets des programmes immobiliers en cours, même si la capacité d'accueil des collèges massicois reste importante.

Il me semble, cependant, paradoxal d'envisager une baisse sur la DHG de l'établissement alors même que nous devrions renforcer son attractivité, d'autant plus que vous proposez vous-même le transfert d'une CLA provenant du collège Denis Diderot vers Blaise Pascal. Cette mesure va dans le sens d'une redynamisation de ce collège.

Par conséquent, la projection de la baisse de DHG viendra malheureusement minorer nos efforts de rééquilibrage global à l'échelle de la ville.

Dans ce contexte, je ne peux que soutenir la requête qui vous est faite par la communauté éducative de l'établissement et vous saurai gré de bien vouloir revoir votre proposition de dotation pour la prochaine rentrée scolaire en maintenant une dotation équivalente à celle de l'année 2012-2013, permettant ainsi la préservation des postes sur cet établissement et l'accueil, dans de bonnes conditions, d'élèves non-francophones.

Je vous remercie de m'informer des suites que vous souhaiterez donner à cette demande et vous prie de croire, Madame la Directrice académique, en l'assurance de mes salutations distinguées.



Jérôme GUEDJ  
Député,  
Président du Conseil général de l'Essonne

Le courrier doit être adressé  
à Monsieur le Président  
du Conseil général

Hôtel du Département  
Boulevard de France  
91012 Évry cedex

Téléphone : 01 60 91 91 91  
Télécopie : 01 60 91 91 77

[essonne.fr](http://essonne.fr)